

## Notes de lecture

**Évelyne Peyre et Joëlle Wiels (eds) – *Mon corps a-t-il un sexe ? Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales*** (2015). Paris, La Découverte « Recherches », 360 p.

Mon corps a-t-il un sexe ? Pour traiter cette question un brin provocatrice au regard des certitudes du sens commun, Évelyne Peyre et Joëlle Wiels, directrices de la publication, ont convié vingt auteurs et autrices issues d'une dizaine de disciplines des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales qui s'expriment sur pas moins de 350 pages ! C'est dire que la question n'est pas aussi simple qu'il n'y paraît.

Produit sous l'égide de l'Institut Émilie du Châtelet (IEC), cet ouvrage est le fruit d'un colloque international qui s'est tenu à Paris en 2011 à l'EHESS et des séances du séminaire mensuel de l'IEC « Sexe et genre ».

Mon corps a-t-il un sexe ? Il ne faut pas s'attendre à obtenir une réponse sur le mode binaire 'oui' ou 'non'. D'ailleurs, c'est bien toute pensée et tout système binaires concernant le sexe (au

sens de sexuation) qui sont battus en brèche dans l'ensemble des contributions. Dès les premières lignes, l'ouvrage nous entraîne au fil des différents textes dans un parcours sinueux, qui nous parle tour à tour de gènes, d'os, de voix, de danse, d'animaux, mais aussi d'identité et de subjectivité, et qui déconstruit pierre par pierre ce que l'on croyait savoir tout en proposant de nouveaux questionnements.

Le projet est ambitieux. Il a pour objectif, dans une perspective interdisciplinaire et féministe, de soumettre la question du sexe au regard critique des sciences de la vie et des sciences sociales. Plus précisément, c'est l'articulation sexe/genre qui est abordée. Outre les contributions 'disciplinaires', les témoignages de personnes intersexes et transgenres illustrent à quel point les questions du sexe et du genre sont éminemment politiques.

Structuré en quatre parties qui regroupent les questionnements relatifs au sexe par les différentes disciplines de la biologie à la psychologie, l'ouvrage nous confronte à ce que l'on croit savoir

de ce qui nous fait femelle ou mâle ou autre, à ce sentiment plus ou moins convaincu d'être une femme ou un homme ou autre.

Dans la première partie, « Construction du corps sexué », les contributions d'Évelyne Peyre, Joëlle Wiels, Pierre Jouannet et Claire Bouvattier, nous livrent l'histoire somme toute récente du sexe au cours de l'évolution et la complexité des processus de sa fabrication. On apprend notamment que le sexe est « *une innovation de l'évolution* » (Peyre, p. 19) et la simulation, en 365 jours de l'histoire de la vie et de l'avènement du sexe, remet de manière magistrale le sexe, et les humains, à leur place dans celle de l'évolution. Cette histoire se lit comme un roman à suspens. On apprend, un peu stupéfait-e, comment la bipédie qui a failli coûter la survie de l'espèce, a en fait permis le développement extraordinaire de notre cerveau et donc de la pensée, notamment de la pensée de la différence... et de la hiérarchie. On découvre que c'est l'avènement du sexe qui, produisant du différent par méiose<sup>1</sup>, aurait ouvert la possibilité de la division hiérarchisée des sexes.

---

<sup>1</sup> Procédé de division cellulaire destiné à la reproduction sexuée qui, à partir d'une cellule mère, produit quatre cellules dont aucune ne contient la même information. À la différence de la mitose qui produit des cellules identiques à la cellule mère, la méiose permet d'augmenter la diversité génétique.

La détermination biologique du sexe est une affaire compliquée, il est clair que nous sous-estimons la complexité du processus et ses inconnues. Mais on retient surtout plusieurs éléments fondamentaux qui seront présents tout au long de l'ouvrage :

- que les processus de détermination du sexe ne produisent pas deux catégories d'humains (disjointes comme le sont par définition toutes les catégories), les mâles et les femelles ;
- que le sexe n'est pas toujours une donnée fixe comme on peut l'observer dans certaines espèces animales ;
- que les connaissances élaborées et diffusées par les sciences de la vie sont parfois 'situées' et 'orientées' : elles sont élaborées par un certain point de vue et se mettent au service de la légitimation par la nature de l'ordre sexué, par exemple la notion de développement par défaut du sexe femelle.

Dans la deuxième partie, « Le sexe envahit tout le corps », Catherine Vidal, Évelyne Peyre, July Bouhallier, Mireille Ruppli, Hélène Marquié et Raphaëlle Legrand passent en revue les différentes composantes du corps souvent perçues comme étant, sans aucune discussion, l'expression phénotypique différenciée des deux catégories biologiques (mâle ou femelle) : le cerveau, le squelette, la voix. Mais voilà, ce que nous pensons savoir ne résiste pas aux faits.

Rien au plan biologique ne justifie la bicatégorisation sexuée du corps dans ses différentes dimensions (chromosomes, cerveau, squelette, voix...). Même le dimorphisme de taille entre les femmes et les hommes ne reflète pas l'évolution naturelle de notre espèce mais les inégalités entre les femmes et les hommes dans l'accès à certains types d'aliments.

En outre, les contributions sur la fabrication de la voix, le chant et la danse démontrent que les performances artistiques confirment l'incorporation (au sens intégré par le corps) des normes de masculinité/féminité mais également les capacités de transgression, voire de subversion de ces normes.

Par ailleurs, si la tentation est d'aller chercher chez les autres espèces animales des preuves par le sexe des différences et rôles de sexe observables chez les humains, la troisième partie, « Cultures/natures : la femelle et le mâle », déçoit très vite ce type d'espoir. Franck Cézilly, Michel Kreutzer et Thierry Hoquet apportent des éclairages et des arguments qui démontrent que c'est la variabilité des comportements sexuels et parentaux au sein de différentes espèces qui fait loi.

Ainsi, on découvre que des animaux peuvent changer de sexe selon certains contextes, que les femelles ne sont pas systématiquement plus petites, plus 'ternes' que les mâles de la même espèce, que les rôles parentaux ne sont

pas systématiquement spécialisés selon le sexe et que le genre paraît plus efficace que le sexe pour comprendre les comportements animaux.

« Comparer les espèces entre elles, loin de servir à décider ce qui est naturel de ce qui ne l'est pas, doit surtout nous permettre de comprendre que la diversité du vivant représente un large champ des possibles face aux pressions 'économiques' variables et variées. » (Cézilly, p. 201)

La quatrième partie, « De l'identité aux représentations », nous ramène aux humains et à leurs conceptions pour elles et eux et pour les autres, du sexe et de l'articulation sexe/genre. Malgré tout ce que nous savons aujourd'hui grâce aux études de genre menées depuis plusieurs décennies tant au sein des sciences de la vie que des sciences humaines et sociales, Christine Detrez, Louise Cossette, Cendrine Marro, Stéphanie Nicot, Vincent Guillot, Philippe Reigné, Josiane Gonthier, nous fournissent un éventail d'approches qui confirment que « l'idéologie de la différence des sexes »<sup>2</sup> est toujours présente et influente aussi bien dans les connaissances enseignées, que dans la construction identitaire, ou les lois qui régissent le droit au changement de sexe et le droit à n'être ni mâle ni femelle. Naître femelle ou mâle,

<sup>2</sup> Delphy Christine (2012). « Des différences créées de toutes pièces ». *Sciences et avenir*, n° 780, p. 55.

se sentir femme ou homme, être féminin·e ou masculin·e, ne va pas de soi, n'en déplaît aux anti-genre. Mais nos démocraties, et la France n'est pas à la pointe, ont encore du chemin à parcourir pour que l'État se désintéresse du sexe (en renonçant à cette obligation de l'inscription de la catégorie de sexe à l'état civil et sur la carte d'identité) ou s'y intéresse de manière compétente et non idéologique en reconnaissant notamment qu'il n'y a pas que deux formules.

En quoi est-ce légitime que l'État et donc le droit se mêlent de ce que nous sommes, pensons ou croyons être ? La force des propos de Stéphanie Nicot et Vincent Guillot, qui témoignent de la situation dans notre pays des personnes transgenres et intersexes, nous interpelle en tant que citoyens et citoyennes. Devons-nous tolérer la stérilisation contrainte pour avoir le droit de changer de sexe à l'état civil et les opérations (certaines qualifiées de viol par Guillot) infligées aux corps non conformes sans consentement des enfants à qui elles sont infligées ?

Les textes de « non-conclusion » et de « postface » de Christine Planté et Éric Fassin nous accompagnent au sortir de cette lecture décapante en nous proposant leur perception des différents termes de la question « Mon corps a-t-il un sexe ? ».

C'est un ouvrage savant et politique. C'est aussi un ouvrage

bouleversant tant la déconstruction de faux savoirs est efficace et formidablement stimulante grâce à « *l'énergie que libère la vision d'une autre façon de penser le et les sexes, et la force dont elle irradie les révoltes de celles et ceux qui ne s'accrochent pas du monde sexué tel qu'il va* » (Gonthier, p. 318).

Les contributeurs et contributrices, toutes et tous reconnus pour leurs travaux sur le sexe et le genre dans les différentes disciplines des sciences de la vie (bio-anthropologie, génétique, neurobiologie, éthologie, médecine...), des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie...) mais aussi de la philosophie, la linguistique, le droit, et les témoignages essentiels de personnes intersexes et transgenres, nous apprennent au fil des pages à oublier de savoir.

En ouvrant le livre, on entre dans le monde de la relativité et de la variabilité. Par exemple, comme le souligne une des autrices, on ne mesure sans doute pas encore toute la portée de l'idée que, sur le continuum féminin-masculin en courbe de Gauss, les personnes les plus typées sont minoritaires !

On entre également dans la dimension politique et idéologique de la production des connaissances scientifiques relatives au sexe et des 'résistances' aux résultats des recherches qui viennent les contredire. On mesure ainsi la difficulté que les travaux sur le

sexe et le genre ont à être pris en considération hors des cercles des spécialistes du genre, notamment par les responsables politiques<sup>3</sup>.

C'est donc un ouvrage à mettre entre toutes les mains. En particulier et de manière urgente, celles des ministres qui ont en charge l'éducation, la santé et les affaires sociales, la justice, les familles, l'enfance, les droits des femmes, la jeunesse et les sports...

Toutes ces connaissances décapantes devraient être enseignées partout, du primaire à l'université. On espère que cet ouvrage rencontrera un large écho (nous pouvons toutes et tous nous en charger !), et qu'il deviendra la référence prescrite à tou-te-s les étudiant-e-s des cursus de la santé, du social, de l'éducation, des sciences de la vie et des sciences humaines et sociales.

**Françoise Vouillot**

Centre de Recherche sur le Travail  
et le Développement (CRTD, EA 4132)  
Cnam-Inetop

**Viviane Albenga, Alban Jacquemart et Laure Bereni (eds) – « Appropriations ordinaires des idées féministes »**

(2015). *Politix*, n° 109, 178 p.

La sociologie de l'action collective et des mouvements sociaux a déjà largement traité la question

des processus de circulation des idées politiques, de leur diffusion à leur contestation en passant par leur reformulation. Ces travaux rappellent le rôle actif des actrices et acteurs dans les processus de (co)production comme de réception de ces idées et ouvre la voie à une analyse « *des conditions socialement différenciées de ce travail* » (p. 10). Pourtant, cette question mise en relation avec le féminisme a été peu abordée. Non pas que le mouvement féministe ne soit pas considéré comme un mouvement politique, mais il semble que la pluralité de la diffusion de ses idées et des supports par lesquels elles transitent en rend l'analyse difficile. Il semble également que le soi-disant « *avènement d'un ethos égalitaire* » (p. 12) laisse croire que « *les jeunes générations ne se sentiraient pas concernées par la discrimination et n'adhéreraient pas au féminisme* » (p. 136). Jugé 'dépassé' ou trop 'radical', comme le soulignent plusieurs enquêtes de ce dossier, il n'existerait pas d'assimilation à ces idées politiques au-delà des cercles militants. Pourtant, « *les rapports individuels des femmes au féminisme sont sujet à de fortes variations* » (p. 138) et l'appropriation des idées féministes est d'autant plus variée qu'elle est diffuse. Si la question de l'appropriation est pertinente, c'est justement parce que cet ethos féministe n'est pas partagé de la même manière. Dans ce numéro de *Politix*, ce ne

<sup>3</sup> Peut-être, peut-on espérer une évolution positive notamment grâce au rapport de Maud Olivier pour la Délégation des droits des femmes de l'Assemblée nationale sur « Les études de genre » (11 octobre 2016) : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i4105.asp>

sont pas des « *appropriations par le haut* » qui sont interrogées, autrement dit des appropriations par des « *publics compétents et légitimes* » (p. 10) mais bien une interrogation autour d'une appropriation 'ordinaire' de celles-ci. Que signifie 'ordinaire' ? Comme le précisent Alban Jacquemart et Viviane Albenga en introduction du dossier, est ordinaire une appropriation « *opéré[e] par des acteurs et des actrices qui ne sont pas des entrepreneurs et entrepreneuses de causes féministes* » (p. 8).

La revue *Politix* fait dans son numéro 109 le pari d'interroger les présupposés autour de l'appropriation des idées féministes à la lumière d'analyses variées, tant dans les perspectives abordées que dans les cadres choisis (macro ou micro). Les six articles proposés s'appuient sur des enquêtes menées au sein de cercles aussi divers que « *dans la famille (Masclat), dans l'engagement syndical (Gallot et Meuret-Campfort), dans le travail militant (Delage), dans l'administration et les associations (Perrier) ou encore dans les pratiques culturelles (Albenga et Bachmann)* » (p. 13). Chacun de ces textes interroge la notion de « *continuum d'appropriation* » (p. 15) autrement dit, le trop connu « je ne suis pas féministe mais... ». Comment des acteurs et actrices 'ordinaires' incorporent et mettent en pratique des idées féministes « *au-delà d'une simple division*

*féministe/non féministe* » (p. 15) ? Alban Jacquemart et Viviane Albenga soulignent que si l'appropriation n'est pas « *revendiquée* » ou « *pratique* » alors celle-ci est «  *négociée* » ou « *sélective* ». L'acquisition d'une « conscience de genre », selon le terme de Patricia Guérin<sup>4</sup>, résulte en effet d'un travail de co-production, autrement dit d'un travail de réception, de sélection et de reformulation des idées sans nier les conditions différenciées dans ce travail (en termes de classe, de race ou de genre). Si l'analyse d'une appropriation masculine des idées féministes semble faire défaut à ce numéro, la question de l'intersectionnalité est abordée de manière précise par Pamela Aronson. Traduit de l'américain par Hélène Boisson, cet article s'inscrit dans une perspective macro en interrogeant « *les jeunes femmes, le féminisme et les rapports de genre* » (p. 135), et les appropriations des questions féministes par la jeune génération états-unienne qui, selon l'auteure, se tient pourtant à distance de toute action collective. Selon Pamela Aronson, si les idées féministes sont incorporées, elles ne sont plus politisées, renforçant le paradigme de l'individualisation des sociétés. Dans le même sens, l'article de Pauline Delage montre que les professionnelles (d'associations d'accompagnement de femmes

<sup>4</sup> (1985). "Women's Gender Consciousness". *Public Opinion Quarterly*, vol. 49, n°2.

victimes de violence conjugale) « rencontrées ne se revendiquent pas toutes féministes et ne se sentent pas nécessairement engagées dans un mouvement politique » (p. 109). Mais comme l'auteure le souligne justement, il semble que loin d'être le signe d'une forme de dépolitisation, il s'agisse davantage d'une reformulation du politique. On s'aperçoit par exemple que parmi les enfants de militantes décrits par Camille Masclat, ceux-ci conservent un héritage féministe mais s'approprient et négocient cet héritage familial de manière différenciée, impliquant une logique de tri et pas seulement d'accumulation. On décèle alors l'importance du capital social dans cette appropriation comme du capital culturel, ainsi que le mettent en évidence Viviane Albenga et Laurence Bachmann à travers l'étude des pratiques de lecture de femmes. La lecture de textes d'Annie Ernaux, Nancy Huston, Virginia Woolf ou encore Virginie Despentes permettrait de remettre en question des expériences de domination et d'interroger une conscience de soi. On apprendra donc sans surprise que les possibilités d'appropriations des idées féministes sont socialement situées. Elles dépendent à la fois de trajectoires sociales mais également d'un contexte historique comme celui de l'après-68 (Gallot, Meuret-Campfort) ou géographique – dans la comparaison États-Unis/France (Delage) – dans

lequel elles s'inscrivent. Pour exemple, dans le cas des ouvrières de l'usine Chantelle décrites par Fanny Gallot et Eve Meuret-Campfort, nier le sexe pour mieux adhérer à la classe révèle la tension entre conscience de classe et conscience de genre mais aussi l'incorporation d'idées anti-féministes au sein d'un monde social en tension, qui font de ce mouvement politique un tabou.

En filigrane de ces articles, on peut s'interroger sur les ouvertures qui se dégagent pour faire de la transmission des idées féministes, une réalité effective. Comme le montre l'enquête de Gwenaëlle Perrier sur la mise en œuvre du *gender mainstreaming* dans la politique d'emploi à Berlin dans les années 2000, la question de la formation à l'égalité est indispensable. Il existe des freins normatifs et cognitifs qui font obstacle aux appropriations des idées féministes renforcés par un contexte d'urgence économique et sociale qui ne facilite pas l'innovation en matière de politique d'égalité. Il semble, par ailleurs, que l'appropriation ne peut devenir revendication que lorsque des supports d'identification se dégagent (Delage, Masclat). « *Les idées féministes seront d'autant plus appropriées que les mouvements féministes sont politiquement visibles et légitimes* » (p. 15). La pertinence de ce dossier de *Politix* réside ainsi dans la mise en valeur d'appropriations mais

aussi de pratiques féministes 'ordinaires' qui offre une nouvelle lecture politique des rapports de genre et de ce fait, ouvre la voie à de nouvelles pistes de réflexion pour un féminisme dynamique, concret et universel.

**Haude Rivoal**

Doctorante en sociologie  
Université Paris 8 – Cresppa-GTM

**Florian Vörös (ed) – *Cultures pornographiques. Anthologie des porn studies***

(2015). Paris, Éditions Amsterdam, 320 p. [textes traduits de l'anglais par Maxime Cervulle, Marion Duval, Clémence Garrot, Lee Lebel-Canto, Fred Paillet et Nelly Quemener].

L'ouvrage *Cultures pornographiques, Anthologie des porn studies*, dirigé par Florian Vörös, est un recueil de textes fondateurs des *porn studies* traduits pour la première fois en français. Le champ d'études est encore peu exploré en France<sup>5</sup>, mais s'est largement développé aux États-Unis depuis les années 1980, notamment à partir des *sex wars*, qui ont opposé des mouvements anti-pornographie (notamment des mouvements féministes) à des mouvements pro-sexe, qui

souhaitaient légitimer les productions à caractère sexuel. L'ouvrage de Vörös propose donc de documenter les *porn studies* par un recueil qui permet d'avoir une vision d'ensemble du champ autour de neuf textes (publiés entre 1985 et 2015) regroupés en trois axes : politique de la sensation, politique du regard, politique de l'appropriation.

Il est composé d'une introduction de Vörös qui vient utilement contextualiser les textes traduits. Après avoir retracé la manière dont la pornographie a pu être un objet d'études scientifiques plus ou moins légitime bien avant l'émergence des *porn studies*, Vörös situe ces dernières dans le cadre des études culturelles, dans lesquelles la pornographie est définie et appréhendée comme une « *forme culturelle complexe* ». C'est également au sein des études féministes qu'il s'agit de replacer la question des études pornographiques, en ce qui concerne la question des savoirs sur les corps et les sexualités, mais aussi les politiques de représentations des minorités ainsi que leur capacité d'agir, sans oublier la dimension intersectionnelle de ces études.

Le premier chapitre, « Comment se saisir de la pornographie » de Laura Kipnis (1996), se concentre sur les enjeux politiques des représentations pornographiques : Kipnis invite à considérer les productions pornographiques et la réception de celles-ci à la

<sup>5</sup> On peut néanmoins mentionner, entre autres, les travaux récents de François-Ronan Dubois (2014). *Introduction aux Porn Studies*. Bruxelles, Les impressions nouvelles ; Marie-Anne Paveau (2014). *Le discours pornographique*. Paris, La musardine ; Florian Vörös (2015). *Les usages sociaux de la pornographie en ligne et les constructions de la masculinité : une sociologie matérialiste de la réception des médias*. Thèse de doctorat en sociologie, EHESS.



lumière des rapports de classe. Elle développe l'idée selon laquelle c'est au sein de ces rapports que la pornographie est constituée en objet de culture inférieur et tabou par les classes supérieures. Dans « Le porno gay, un genre filmique corporel et narratif » (1985), Richard Dyer s'élève contre le cliché d'un porno gay qui montrerait une sexualité pure et naturelle et propose, au contraire, d'étudier la manière dont est mise en récit cette pornographie dans des techniques narratives et représentationnelles complexes. Susanna Paasonen, dans un texte intitulé « Étranges promiscuités. Pornographie, affects et lecture féministe » (2007), s'interroge quant à elle sur la manière de prendre en compte dans la recherche les affects nécessairement produits par la pornographie. Paasonen plaide pour des lectures affectées, qui s'intéresseraient à la myriade de sentiments suscités par le porno (pas seulement le dégoût ou le plaisir) tout en évitant les perspectives universalisantes sur ce qu'il est censé faire éprouver.

Dans « La frénésie du visible » (1989), Linda Williams part des technologies de mise en image du mouvement des corps qu'elle analyse à partir de la notion foucauldienne de *scientia sexualis*. De manière très percutante, Williams localise le désir non pas dans la psyché du sujet, mais dans les techniques de visibilité :

cela l'amène à considérer que science et érotisme sont intrinsèquement liés dans la création de plaisirs visuels. Kobena Mercer (« Lire le fétichisme racial », 1986), livre quant à lui un texte en deux parties dans une passionnante démarche réflexive et autocritique, autour des photographies de Mapplethorpe. Après avoir considéré que ces photos constituaient une essentialisation fétichiste des stéréotypes sur les hommes noirs, Mercer revient sur cette lecture pour complexifier son approche de la relation du spectateur ou de la spectatrice à l'œuvre, en lien avec les questions de représentation et d'appropriation des objets culturels. Enfin, Heather Butler dans « Que dit une lesbienne aux doigts longs ? » (2004), considère la place du sexe lesbien dans les différentes productions pornographiques depuis les années 1970. Butler analyse ensuite le porno lesbien au regard des débats des *sex wars*, notamment autour de l'objet gode – souvent considéré à cette époque comme un substitut phallique à bannir.

Dans le texte « Quand l'obsécénité tombe entre de mauvaises mains » (2000), Lisa Sigel examine l'accès à la pornographie par les classes populaires en Grande-Bretagne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle autour de la circulation de cartes postales pornographiques. Elle analyse la panique morale qui a accompagné leur diffusion : ces cartes donnaient dangereusement accès aux classes

populaires à une connaissance et une appropriation de leur corps et de leur sexualité. « Porno 2.0 ? La centralité de l'utilisateur dans la nouvelle industrie du porno en ligne » (2010), de Sharif Mowlabocus, se concentre pour sa part sur la circulation contemporaine de la pornographie centrée autour d'une personne utilisatrice active sur le web. Cette capacité d'agir est néanmoins nuancée par une analyse en termes d'impératifs capitalistes de productivité. Ce double rapport tendu entre appropriation et expropriation des corps et des affects constitue une porte d'entrée féconde pour une analyse des usages numériques de la pornographie. Finalement, « Les motifs de la consommation de pornographie » (2015), de Clarissa Smith, Feona Atwood et Martin Baker présente plusieurs résultats de l'enquête *porn research.org*. Cette enquête a le grand mérite de tordre le cou à certaines idées reçues : d'une part, la pornographie est consommée comme un objet du quotidien avec des motifs variés (détaillés dans l'étude) par les personnes majeures, d'autre part les jeunes gens ont très souvent un regard critique et distancié sur leur consommation.

L'ouvrage de Vörös est remarquable par la variété des textes qui constituent le recueil : on observe une diversité dans les périodes étudiées, dans les axes d'analyses mobilisés (croisant la classe, la race et le genre), dans

les sexualités, les usages et surtout les objets et les supports pris en compte. Loin de se limiter aux seuls films pornographiques, les textes portent sur des objets aussi divers que les cartes postales, les photos artistiques, le kinéscope, les spams, *etc.* Cela n'entame en rien la cohérence de l'ouvrage qui permet de saisir précisément ce qui constitue l'unité de ces études : réflexions sur le fonctionnement des productions culturelles à caractère sexuel dans l'espace social sans *a priori* d'ordre moral ou esthétique, importance accordée à la dimension située et réflexive des analyses, lectures qui ne présagent pas de tel ou tel type de réception (automatiquement libératrice ou forcément aliénante), attention marquée aux rapports de pouvoir et aux enjeux politiques soulevés par la circulation des objets pornographiques. L'ouvrage permet également de prendre la mesure des déplacements qui ont eu lieu dans le champ : si, à leur naissance, les *porn studies* ont très souvent recours à des analyses en termes de fétichisme (mobilisant ainsi la psychanalyse) et de représentations et cherchent à se situer face aux mouvements anti-porn, les textes plus récents ouvrent la voie à d'autres approches, centrées sur les questions de réception et de production, notamment à cause de l'importance prise par la pornographie numérique, mais aussi parce que les *porn studies* intègrent désormais la pers-

pective d'autres disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, économie, etc.).

L'anthologie de Vörös réalise donc pleinement une double ambition : d'une part, présenter et rendre accessible les problématiques et les réflexions des *porn studies* au public francophone ; d'autre part, constituer une 'boîte à outils' de concepts et de méthodologies pour envisager les productions culturelles à caractère sexuel. Par sa richesse et les multiples portes d'entrée qu'il offre, il constitue une invitation documentée au développement du domaine dans l'espace francophone.

**Noémie Marignier**

Docteure en sciences du langage.  
Clesthia, Université Paris 3  
Sorbonne nouvelle ;  
Pléiade, Université Paris 13 Paris Cité

**Diane Lamoureux et Francis Dupuis-Déri (eds) – *Les antiféminismes. Analyse d'un discours réactionnaire***

(2015). Montréal, Remue-ménage  
« Observatoire de l'antiféminisme », 179 p.

**Mélissa Blais et Francis Dupuis-Déri (eds) – *Le mouvement masculiniste au Québec : l'antiféminisme démasqué***

(2015 [2008]). Montréal, Remue-ménage  
« Observatoire de l'antiféminisme », 311 p.  
(nouvelle édition revue et augmentée).

S'inscrivant dans une démarche revendiquée comme scientifique et militante, ces deux ouvrages collectifs visent à déconstruire les arguments et les stratégies discursives utilisés par

les opposant-e-s aux féminismes, ainsi qu'à fournir des outils intellectuels et pratiques pour les contrer. Ils se proposent également de mettre en lumière tant le fonctionnement que les effets de la rhétorique et des actions antiféministes et masculinistes sur les mouvements féministes, sur les femmes en général ainsi que sur le monde social. Si ces livres peuvent paraître spécifiques dans leurs objets, il faut rappeler qu'il n'est pas nécessaire de se dire féministe, de s'inscrire dans le mouvement et ses revendications (très diverses par ailleurs) pour subir l'antiféminisme ou devenir la cible des masculinistes. Comme l'indique l'un des chapitres : « [l]e prisme de Louise Michel [qui ne se déclarait pas féministe et était critique des revendications des militantes de son époque] permet ainsi d'appréhender les détournements antiféministes et les stratégies mises en place pour décrédibiliser toute parole politique des femmes et défendre l'ordre patriarcal » (Verhaeghe, p. 22, *Les antiféminismes* – AF).

L'analyse de discours est l'objectif annoncé du livre sur les antiféminismes et est également au cœur de l'étude du mouvement masculiniste au Québec, bien que celle-ci mobilise aussi d'autres méthodes de recherche et étudie les actions des antiféministes et des masculinistes et leurs effets sur les féministes. Les auteur-e-s étudient principalement des événements contemporains, même si

l'on trouve de salutaires incursions historiques au long du XIX<sup>e</sup> siècle qui permettent de constater la récurrence des thèmes et des arguments utilisés et le peu d'embarras pour la cohérence démonstrative de ces discours depuis leur apparition jusqu'à nos jours.

Les auteur·e·s rappellent que « l'antiféminisme a accompagné toute l'histoire du féminisme, en dénonçant ses excès ou en s'empressant d'en dresser le constat de décès » (Lamoureux, Dupuis-Déri, p. 14, AF). Le masculinisme, pour sa part, est apparu sous sa forme actuelle dans les années 1980 même si le terme existe, avec différentes définitions en anglais et en français, depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (Dupuis-Déri, p. 45, *Le mouvement masculiniste au Québec* – MMQ).

On retiendra que le masculinisme « englobe un ensemble d'individus et de groupes qui œuvrent à la fois pour contrer le féminisme et pour promouvoir le pouvoir des hommes. [...] Le mouvement compte ainsi des intellectuels en qui il se reconnaît<sup>6</sup>, et surtout les militants qui pratiquent le lobbying auprès des ministères et des politiciens ou mènent des actions directes symboliques ou de perturbation<sup>7</sup>. Les

thèses de ce mouvement sont non seulement défendues dans les médias, dans des films grand public, mais aussi de plus en plus dans les départements universitaires de psychologie, de travail social et de sexologie. En bref, cette mouvance constitue ce qu'il est convenu d'appeler un mouvement social, et apparaît en ce sens comme une force politique qui s'oppose au féminisme » (Blais, Dupuis-Déri, p. 17, MMQ).

L'antiféminisme, pour sa part, « nie (ou, ce qui revient au même, minimise, individualise, 'pathologise', 'ethnicise') ce que les analyses féministes montrent et étudient : que les femmes sont opprimées et exploitées, que la minoration subie par les femmes fait système, que ce système n'est pas réductible à d'autres formes de domination, qu'il profite au groupe social des hommes et qu'au-delà des clivages sociaux qui traversent chaque groupe de sexe, il produit les femmes comme une communauté de sort » (Garbagnoli, p. 108, AF).

À la lecture de ces deux volumes, de grands thèmes communs se dégagent. En premier lieu, la naturalisation et l'essentialisation des femmes, des hommes et des rapports entre eux apparaissent comme des éléments clés de l'antiféminisme et du masculinisme. Qu'il s'agisse de montrer l'inadéquation supposée des

<sup>6</sup> Sont cités Yvon Dallaire, André Gélinas, Guy Corneau, Patrick Guillot, ou encore Éric Zemmour.

<sup>7</sup> L'action, largement médiatisée, d'escalade d'une grue à Nantes en février 2013 par un père réclamant la garde de son enfant

alors qu'elle lui avait été retirée par la justice, en est un des exemples français.

femmes avec les méthodes et les revendications du féminisme, avec le vote ou encore l'accès à certains métiers (Verhaeghe AF, Abbou AF, Lampron MMQ) ; qu'il s'agisse de justifier ou de rendre invisible la domination masculine par la naturelle complémentarité entre femmes et hommes ; qu'il faille justifier la violence des hommes ou minimiser les violences conjugales, c'est toujours la Nature qui est invoquée par l'ensemble des expressions de l'antiféminisme et du masculinisme, à toutes les époques et dans toutes les sociétés étudiées. Par exemple, le Vatican sacralise et célèbre la maternité et la 'nature féminine' pour affirmer que le féminisme est l'ennemi des femmes et proposer un féminisme 'anti-genre' essentialiste (Garbagnoli, AF), partageant beaucoup de caractéristiques avec le 'postféminisme' (Dupuis-Déri, AF) et certains mouvements féminins réactionnaires (Lamoureux, AF). Autant de signes de la volonté de l'antiféminisme de « *se faire plus subtil* »<sup>8</sup> ces dernières décennies, afin de s'assurer une meilleure légitimité.

En deuxième lieu, l'analyse des conditions de possibilité des discours masculinistes et antiféministes et leur importante diffusion sont également centrales. Ces discours visent les femmes et

s'adressent principalement aux hommes blancs hétérosexuels de classe moyenne éduqués, notamment en mobilisant l'idée de dichotomie des genres, nécessairement liée à celle de complémentarité, donc d'hétéro-normativité (Charlebois, MMQ ; Lamoureux, AF et MMQ). Les discours produits ne rejettent pas ouvertement les homosexuel·les mais sont chargés de sous-entendus homophobes. Sous-entendus que l'on retrouve dans des franges encore importantes des sociétés étudiées. Diane Lamoureux décrit d'autres éléments essentiels de ce « *terreau antiféministe* » (MMQ) observé au Québec mais qui semble être adapté également à la France. Elle souligne que l'antiféminisme se développe en relation étroite et constante avec la pensée réactionnaire et conservatrice, telle que l'a définie Albert Hirschman ; avec une incertitude identitaire liée à la modernité, qui pousse au rejet de l'autre ainsi qu'une montée des politiques du ressentiment suite aux bouleversements sociaux majeurs.

Les discours masculinistes et antiféministes ne sont donc pas seulement articulés autour des rapports sociaux de sexe mais fonctionnent en lien avec d'autres rapports de pouvoir et remplissent diverses fonctions pour ceux et celles qui les utilisent, les mobilisent ou les produisent.

Enfin, le troisième thème central de ces deux volumes est celui

<sup>8</sup> Perrot Michelle (1999). « Préface ». In Bard Christine (ed). *Un siècle d'antiféminisme*. Paris, Fayard, citée par Sara Garbagnoli (AF, p. 109).

des conséquences matérielles des discours antiféministes et masculinistes, notamment sur les institutions (Foucault, MMQ) ou sur les violences faites aux femmes (Brossard, MMQ ; Théoret, AF). Qu'elle s'exprime dans le couple, le domicile, l'espace public, sur Internet (Jobin, MMQ ; Labarre, MMQ), sur scène (Cotte, AF) ou dans les médias (Abbou, AF), qu'elle prenne la forme de 'blagues', de menaces, de coups, de harcèlements ou d'agressions sexuelles (Saint-Pierre, MMQ), de viols ou de massacres (Blais, MMQ), la violence contre les femmes est souvent justifiée, plus ou moins directement, par les antiféministes et les masculinistes, et ce sont les femmes, désignées comme étant la cause des souffrances masculines, qui en sont tenues pour responsables. Les auteur·e·s montrent comment la violence est utilisée pour assurer aux hommes l'appropriation du corps des femmes ainsi que pour maintenir celles-ci dans la position subordonnée qui leur est imposée.

Plusieurs chapitres révèlent que, dans le discours antiféministe et masculiniste, les femmes, et plus encore les féministes, sont également tenues pour responsables de l'éternelle 'crise de la masculinité', de la guerre des sexes, du suicide des hommes (Dupuis-Déri, MMQ), de l'échec scolaire des garçons, de l'augmentation des divorces et de

l'éloignement massif des pères de leurs enfants (Lavoie, MMQ).

Les recherches menées dans ces mêmes chapitres montrent de façon convaincante, et finalement peu surprenante, que les principaux responsables de ces situations sont plutôt les antiféministes, les masculinistes et l'ensemble de ceux qui reproduisent et bénéficient du système hétéropatriarcal, les hommes cissexuels hétérosexuels. Dans la majorité des cas, il semble qu'au contraire, davantage de féminisme tendrait à résoudre, du moins à résorber les problèmes énoncés. En effet, si, quand les hommes sont dominés, c'est par d'autres hommes, il semble plus pertinent de déconstruire la catégorie 'hommes' et ses attributs, comme le proposent les féminismes, plutôt que de la renforcer, comme le revendiquent les masculinistes.

Pour conclure, on peut regretter le peu de place accordée au mouvement pour les 'droits des pères' qui est pourtant présenté comme étant la composante principale du mouvement masculiniste. Il n'en reste pas moins que la force des travaux présentés dans ces ouvrages est de révéler les liens directs entre des arguments, des discours, et leurs conséquences matérielles concrètes sur la vie des personnes concernées et visées, ici les femmes en général et les féministes en particulier.

Ces deux ouvrages de qualité et d'une grande rigueur affichent

une cohérence convaincante, qu'ils soient lus ensemble ou séparément. Sans prétention exhaustive, les lacunes rencontrées sont autant d'incitations à poursuivre la recherche sur ces objets d'études complexes mais indispensables à la compréhension des rapports sociaux en général et, en particulier, des rapports sociaux de sexe. Partant du constat de « *la remarquable plasticité de l'antiféminisme* » (Lamoureux et Dupuis-Déri, p. 14, AF), les deux recueils concluent d'ailleurs sur des invitations à étudier la situation dans toute sa diversité, notamment en France mais également en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Reste donc à approfondir l'étude de la place de l'homophobie et de la transphobie dans ces mouvements, les liens éventuels avec l'extrême droite ou les théories du complot, les situations spécifiques des populations indigènes et autochtones ou encore les possibles dérives antiféministes des discours sur la 'terre-mère', entre autres nombreux éléments.

**Edouard Leport**

Doctorant en sociologie,  
Université Paris 8, Cresppe-CSU

**Beverley Skeggs – *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire***

(2015). Marseille, Agone « L'ordre des choses », 422 p. (Traduit de l'anglais et postfacé par Marie-Pierre Pouly ; préface d'Anne-Marie Devreux).

L'ouvrage de la sociologue britannique Beverley Skeggs paru

en 1997, traduit en français pour la première fois et publié aux éditions Agone, retrace une enquête ayant duré plus de onze ans auprès de quatre-vingt-trois jeunes femmes – blanches, issues des classes populaires et âgées d'environ 16 ans au début de son travail – inscrites dans une formation d'aide ou de soin (*care*) à la personne. Ce travail s'inscrit dans la critique féministe ayant émergé au sein des *cultural studies* à partir des années 1980. Cette édition est complétée par une préface d'Anne-Marie Devreux et une postface de la traductrice Marie-Pierre Pouly. La recherche s'engage en 1980 dans le Nord-Ouest de la Grande-Bretagne, région industrielle et fortement frappée par le chômage, alors que l'auteure enseigne dans l'établissement scolaire de ces jeunes filles. Selon la chercheuse, « *ce livre a pour objet la manière dont un groupe de femmes spécifiques compose face à plusieurs processus de classification : la classe, le genre, l'hétérosexualité, la féminité, les dispositions féminines au dévouement et le féminisme* » (p. 36).

Cette étude s'articule autour de la notion de respectabilité, préoccupation qui ne concerne que celles et ceux censé·e·s en être dépourvu·e·s et marqueur social omniprésent. L'ouvrage laisse la part belle au cadre historique, retraçant le développement de l'enseignement familial destiné aux femmes des classes populaires,

perçues comme inadaptées. Ce processus peut s'expliquer par une volonté de la part des gouvernants de les inciter à accomplir leur devoir domestique, devoir fondé sur des normes bourgeoises. Le but était alors non seulement de maintenir l'ordre social mais également de faire de ces femmes une main-d'œuvre peu onéreuse. Beverley Skeggs retrace ainsi les liens qui ont pu exister au XIX<sup>e</sup> siècle entre les discours sur la respectabilité et l'essor de ces formations d'aide à la personne chez les femmes des milieux populaires. Si cette historicisation semble nécessaire à la compréhension des processus d'adhésion à ce modèle de respectabilité par celles qui sont encore des jeunes filles au moment où elles entament leur formation, il aurait pu être intéressant de poursuivre cette approche jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, si l'on comprend comment se sont instaurées ces formations, il eut été pertinent de prendre en considération les bouleversements sociaux des années 1960 et 1970 qui ont conduit les femmes des classes moyennes et aisées à trouver un emploi et à déléguer ainsi leur travail domestique à des femmes moins aisées. Il s'agit ensuite pour l'auteure de présenter les pratiques multiples qui, dans les formations qu'elles ont suivies, ont permis à ces jeunes filles de se construire une identité de femmes dévouées. C'est par ce dévouement qu'elles acquièrent

une valorisation et une reconnaissance de leur respectabilité. À travers cette même notion de respectabilité, ce sont également des réalités de classe, vécues au quotidien, qui sont mises en exergue dans la présentation de son travail. La sociologue démontre alors la centralité de la classe pour ces femmes : « *Elle s'affiche [...] dans les efforts protéiformes qu'elles déploient pour ne pas être associées aux classes populaires.* » (p. 145). Elles rejettent cette appartenance, ce qui se traduit par un contrôle de leur apparence. Cela s'observe également dans les rapports entretenus avec leurs enfants, les loisirs ou encore leurs intérieurs, car leur appartenance sociale est vécue par elles comme un stigmate, les faisant sans cesse douter de leurs propres jugements, de leur valeur. Comme le précise l'auteure, « *les classes populaires ne sont jamais libérées des jugements d'un autrui réel ou imaginaire qui les classe non pas seulement comme différentes, mais comme inférieures et défailtantes* » (p. 180). Le rapport entretenu avec la féminité est plus ambivalent : c'est un élément nécessaire aux manifestations de respectabilité auquel elles ne peuvent renoncer et qu'elles s'approprient donc par un certain nombre d'imitations. C'est à travers le glamour que la féminité opère de manière subjective chez ces femmes.

La notion de respectabilité est également étudiée à travers la



sexualité ou plutôt le processus d'adhésion à l'hétérosexualité. En tant que discours normatif, la respectabilité permet d'évaluer les pratiques sexuelles. Elle constitue, légitime et maintient des distinctions entre les groupes. Les enquêtées ont été, selon l'auteure, éduquées de façon directe à l'hétérosexualité tout au long de leur formation. Cette éducation s'est faite par le biais des préceptes autour des façons adéquates de prendre soin, autant que par l'inclusion du mariage dans les discussions des cours. Elles sont toutefois capables de questionner ce discours normatif en établissant des rapports de force occasionnels, en classe et vis-à-vis des enseignants. Elles utilisent le *flirt* comme une source d'amusement et une façon de regagner du pouvoir en échappant aux règles. Le rapport de classe de ces femmes au féminisme est une autre perspective substantielle de cette étude. Les enquêtées investissent énormément dans la féminité. Ce faisant, elles refusent d'être « associées au vulgaire, au pathologique, au sexuel, au mauvais goût [...], elles désirent apporter la preuve de leur respectabilité » (p. 198). Ce dernier chapitre est l'occasion pour la sociologue d'interroger les représentations que se font ces femmes du féminisme : il est associé à un groupe social auquel elles n'appartiennent pas, celui de celles qui prospèrent. Il implique donc, pour elles, une forme de

distinction quand la féminité relève du commun, ce qui débouche sur une forme de résistance à la majorité des discours féministes.

L'auteure propose également des pistes pour que le féminisme devienne plus réceptif et engageant pour les femmes des classes populaires en s'interrogeant sur ce que désigne le sujet 'femmes' et la façon dont elles perçoivent, vivent et questionnent cette identité. Elle préconise alors de se demander « où se trouve le féminisme plutôt que d'assigner ce qu'il est » (p. 337). Pourtant, elle ne précise qu'à de très rares occasions qui sont ces « jeunes femmes blanches des classes populaires » sur lesquelles elle s'est penchée. Elle présente en effet de manière quasi systématique les enquêtées comme un groupe monolithique, notamment concernant leur rapport à la féminité, alors qu'il est précisé que les formations dans cet établissement sont plurielles (services sociaux, services médicaux et aide à domicile). Il eut été enrichissant d'introduire une présentation plus hétérogène des femmes des classes populaires afin d'être en mesure d'appréhender ce qui pouvait rapprocher ou au contraire différencier les enquêtées d'autres femmes des milieux populaires.

Cependant, il s'agit d'un ouvrage dont la démarche dialogique, les questionnements et la méthode méritent d'être salués. Il s'agit de mettre en avant ces

femmes, leurs paroles et même leurs interprétations qui sont parfois confrontées à celles de la chercheuse. La position sociale de l'auteure, issue des classes populaires elle-même, est largement invoquée par cette dernière, à l'instar de son rapport aux enquêtées. Cette analyse offre dès lors un regard singulier au sein des études féministes. Selon l'auteure, celles-ci faisaient alors fi des enjeux de classe dans leurs analyses au début des années 2000 : « *Penser que les classes n'ont pas d'importance est la prérogative de ceux qui ne sont pas touchés par les privations et les exclusions qu'elles impliquent.* » (p. 45). La réédition de cet ouvrage et sa traduction s'expliquent par la place croissante accordée à une articulation entre genre et classe dans les sciences sociales, tout comme le développement des études sur le *care*, qui donnent un écho au travail de Beverley Skeggs. De plus, cet ouvrage permet de mettre au jour « *les incompréhensions et les rejets qui découlent de l'écart entre les positions et les dispositions des porteurs d'une parole politique libératrice et, d'autre part, de ceux et celles qu'elle est supposée 'éclairer'* » (Postface, p. 385). Les préconisations à l'adresse des féministes organisées qui se mobilisent au sein du champ social demeurent ainsi d'une actualité

criante et mériteraient d'être appréciées.

**Pauline Brangolo**

Master 2 d'histoire sociale à Paris 1

**Régis Revenin – *Une histoire des garçons et des filles. Amour, genre et sexualité dans la France d'après-guerre***

(2015). Paris, Vendémiaire « Chroniques », 349 p.

L'histoire des filles et des garçons que propose Régis Revenin est le résultat d'une enquête sur les dossiers judiciaires et institutionnels de jeunes garçons des Trente glorieuses, pris en charge par la justice ou placés en 'observation' par l'Éducation surveillée (ancêtre de l'actuelle Protection judiciaire de la jeunesse). Ces dossiers constituent une occasion unique de comprendre l'économie des catégories de genre, de sexualité et d'âge, dans une France d'après-guerre caractérisée par la montée en puissance des mouvements de libération des femmes et des minorités sexuelles. L'historien cherche à comprendre la société d'alors, ses normes, ses pratiques, à travers les histoires de vie de ceux qui n'ont habituellement pas leur place dans le grand récit des Trente glorieuses, focalisé sur les mouvements sociaux de 'libération sexuelle' ou sur les avancées législatives d'alors, mais étrangement silencieux quant aux pratiques sexuelles et amoureuses des adolescent·e·s de

classe populaire, hypothétiques bénéficiaires de cette ‘libération’.

L’ouvrage de Régis Revenin est remarquable par son accessibilité (seul petit bémol de forme, le fait que les notes de bas de page soient toutes rassemblées à la fin de l’ouvrage, ce qui rend la lecture difficile aux lecteurs et lectrices cherchant à situer ou à s’approprier les références mobilisées). Loin d’être la simple version réduite d’une thèse de doctorat, il semble pensé pour parler à un public large, sans pour autant faire l’économie de la complexité des analyses. Si l’on est parfois frustré d’une faible montée en généralité, au fil de descriptions qui laissent une large part à la parole des jeunes, on comprend vite que c’est précisément ce qui évite de tomber dans le piège des analyses réductrices de la ‘libération sexuelle’. Le matériau étudié est composé de dossiers judiciaires en procédure correctionnelle et criminelle des années 1943 à 1971, mais aussi, et peut-être surtout des dossiers individuels de garçons placés au Copes (Centre d’observation public de l’éducation surveillée) de Savigny. Cet établissement, « *observatoire de l’adolescence masculine* » (p. 10), révèle la profonde transformation du contrôle social des jeunes dans la France d’après-guerre.

Quelques décennies après la création d’un juge spécialisé pour les enfants et suite à l’Ordonnance de 1945, bagnes

d’enfants et établissements de ‘redressement’ ont laissé place à l’observation éducative et à la rééducation, légitimées par l’essor des sciences du psychisme appliquées aux déviations juvéniles, notamment via le recours à des psychologues dans les institutions et lors des procédures judiciaires. À Savigny, la prise en charge se veut ‘personnalisée’ et les jeunes sont écoutés, scrutés dans leur intimité (ce qui n’a d’ailleurs pas son équivalent dans la prise en charge des filles à cette époque). Revenin compile les récits des jeunes et leur interprétation par les éducateurs<sup>9</sup>, interrogeant tour à tour la place de la sexualité à l’école, les initiations juvéniles à la séduction et à l’amour (en convoquant alors des matériaux complémentaires, comme les magazines pour adolescents et adolescentes, *Mademoiselle Âge Tendre* et *Salut les copains*, dont l’audience était importante), les initiations à la sexualité et à l’amour entre garçons, les initiations à l’hétérosexualité et la

<sup>9</sup> Si quelques femmes peuvent parfois apparaître dans les archives de l’époque, rappelons que jusqu’en 1974, l’accès aux emplois publics fait l’objet de discriminations systématiques fondées sur le sexe. En ce qui concerne le corps des éducateurs de l’Éducation surveillée, un maximum de 30 % de femmes pouvaient être admises au concours chaque année, et ce seuil n’était que très rarement atteint (se situant plutôt autour de 20 %). Cf. Jean-Jacques Yvoret (2013). « Lettre de M. Bourrely. 1976, année de la femme à la Protection judiciaire de la jeunesse ». *Les cahiers dynamiques*, vol. 1, n° 58.

construction des masculinités et féminités adolescentes.

Un aspect remarquable de ce travail est qu'il s'inscrit dans une perspective relationnelle du genre, c'est-à-dire qu'il interroge, à travers les récits de garçons, la construction d'un rapport juvénile à l'amour, au genre et à la sexualité, qui documente tant la situation des garçons que celle des filles, et tout autant celle des garçons homosexuels et hétérosexuels. Cela permet de mettre en évidence deux questions : celle de la mixité (préoccupation importante des Trente glorieuses), et celle des 'identités' ou 'orientations' sexuelles qui émergent durant cette période, essentialisant et figeant l'attrait des jeunes pour l'un ou l'autre sexe, en lieu et place d'une certaine fluidité des pratiques sexuelles et amoureuses juvéniles dans les décennies précédentes.

Les politiques éducatives furent marquées, dans les années 1950 à 1970, par un questionnement sur la mixité, consacré dans la loi en 1975 (Loi Haby). Le questionnement semble avoir eu pour origine une mise en doute du modèle d'éducation non mixte, propre à favoriser des 'amitiés particulières' entre garçons. Les archives de Savigny montrent l'importance de ces amitiés, qui se traduisaient par l'affirmation d'une homosexualité exclusive chez certains garçons, mais plus souvent, *de facto*, par la bisexualité de garçons évoquant à la fois leurs

initiations homo et hétérosexuelles. Cependant, l'auteur remarque que cette diversité sexuelle, très présente au début des Trente glorieuses, s'est réduite au fil des années dans les récits de Savigny. Sous l'impulsion des sciences du psychisme, qui invitent désormais à s'auto-déterminer dans l'une ou l'autre des 'orientations' sexuelles, mais aussi sans doute sous l'impulsion de l'injonction à la mixité, la société semble être parvenue à 'hétérosexualiser' sa jeunesse. Paradoxalement, il semble aussi que les mouvements de libération *gay*, en affirmant une *identité* homosexuelle derrière les *actes* homosexuels, aient limité la possibilité, pour les jeunes, de s'affirmer homosexuels (l'identité étant plus lourde à porter et à assumer que les actes auxquels elle renvoie).

Il ressort de ces récits que les Trente glorieuses ont été marquées par une réduction des possibles sexuels et par une hétérosexualisation de la jeunesse, envers d'une affirmation progressive des identités et des 'orientations' sexuelles multiples dans la société. De plus, ces évolutions bousculèrent un modèle de masculinité qui héritait encore largement, dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, d'une conception catholique marquée par le scoutisme et l'éducation à la virilité entre garçons. À la fin des Trente glorieuses, ce modèle fut remis en question dans sa capacité à produire ce que

souhaitaient parents et éducateurs : des garçons virils, certes, mais surtout hétérosexuels.

L'évolution des mœurs a sans doute eu pour effet un rapprochement progressif des modalités d'entrée dans la sexualité des filles et des garçons, mais elle a aussi été marquée par la persistance de normes de genre essentialisantes et par le durcissement d'une matrice hétérosexuelle oppressive. De manière particulièrement révélatrice, les 'surprise-parties', qui constituent l'image d'Épinal de ces années-là, apparaissent dans les propos des jeunes de Savigny sous un autre jour. Ces soirées privées entre jeunes ont constitué un nouvel espace d'initiation à la sexualité pour les garçons, en lieu et place de la traditionnelle initiation par les prostituées, typique de la Belle Époque et désormais désuète. Les jeunes de Savigny racontent ces soirées, les stratégies qu'ils ont pu mettre en œuvre pour accéder au corps des adolescentes, souvent au détriment du consentement de ces dernières : « *Dans la France des Trente glorieuses, un certain nombre de jeunes entrent ainsi en sexualité par le biais du viol collectif* » (p. 237).

À la manière de Gayle Rubin (*Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*. Paris, Epel, 2010), bien que dans un autre contexte géographique, politique et social, Régis Revenin montre à quel point l'illusion d'une 'libération sexuelle' et d'une

profonde transformation des normes de la sexualité, de l'amour et du genre, masque en fait le durcissement et la stabilisation de ces normes. Ce qui est d'autant plus étonnant que les récits de première ligne, ceux des jeunes garçons des Trente glorieuses, montrent qu'avant ce grand mouvement de 'libération' existait une profonde diversité de pratiques sexuelles et amoureuses. On se demande alors, dans un tel contexte, si l'adoucissement des pratiques éducatives, notamment celles de l'Éducation surveillée, n'a pas eu pour effet principal de 'museler' la jeunesse en la faisant adhérer à un modèle beaucoup plus normatif et restrictif d'entrée dans la sexualité et dans la vie amoureuse.

**Arthur Vuattoux**

Docteur en sociologie,  
Université Paris 13 – IRIS,  
post-doctorant à l'INJEP

**Claudine Marissal – *Protéger le jeune enfant. Enjeux sociaux, politiques et sexués (Belgique, 1890-1940)***

(2014). Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles « Histoire », 380 p.

L'histoire de l'État-providence, trop longtemps focalisée exclusivement sur l'histoire de la mutualisation de risques associés au travail industriel, commence à s'ouvrir petit à petit à une histoire plus large de la protection sociale des populations vulnérables. Il s'agit d'une histoire qui se dessine au sein d'un espace parapolitique, à mi-chemin entre la

sphère associative et l'État, où acteurs et actrices de la société civile rencontrent ceux et celles des instances étatiques locales ou nationales. Dans cet espace, on trouve plusieurs partenariats à géométrie variable entre associations et État, dans lesquels ce sont les associations qui fournissent les initiatives et les énergies (souvent bénévoles) et assurent l'organisation et la gestion des œuvres. L'État, pour sa part, pourvoit le cadre légal et, souvent, des subventions.

Les acteurs dans cette histoire sont des réformateurs sociaux peu ou pas connus ; femmes et hommes qui vivent à proximité de divers problèmes sociaux et créent œuvres et institutions conçues pour répondre à ces problèmes tels qu'ils se présentent au niveau local. Le beau livre de Claudine Marissal apporte une contribution d'envergure à cette nouvelle histoire de la protection sociale à travers ses recherches exhaustives sur la protection sanitaire du jeune enfant en Belgique ainsi que celle de la protection maternelle qui se développe dans son sillage. La chercheuse a dû ratisser large pour rassembler les éléments de cette histoire car il n'est pas question de retrouver l'histoire d'une seule institution étatique mais de tisser ensemble de nombreuses histoires d'initiatives privées diverses qui resurgissent d'une société civile qui se mobilise au tournant du XX<sup>e</sup> siècle contre le niveau très élevé

de mortalité infantile. Cette mobilisation s'exprime par la fondation de diverses œuvres d'hygiène infantile – consultations de nourrissons, Gouttes de lait, crèches ou cantines maternelles – qui sont organisées par des médecins hygiénistes avec le concours, important, de femmes philanthropes.

Au tournant du siècle, la politique sociale poursuivie par ces œuvres s'applique étroitement à la santé et la survie de nourrissons et de bambins en bas âge, à l'exclusion de toute considération pour la santé des mères. Pourtant, la clé de cette action est l'encouragement de l'allaitement maternel ; geste qui demande un minimum de bonne santé du côté de la mère. Si l'obsession des médecins et des réformateurs pour l'allaitement maternel est fondée sur des raisons sanitaires, elle s'ancre aussi dans un raisonnement moral qui présume que l'allaitement maternel solidifiera le lien entre la mère et son nourrisson. Selon leur théorie, la mère qui allaite son bébé sera amenée à abandonner tout travail à l'extérieur pour se consacrer à ses devoirs de mère et de ménagère. Cependant, la bataille est vouée à l'échec car, en réalité, les familles pauvres dépendent souvent des salaires des mères. De plus, ces femmes ont souvent beaucoup de mal à allaiter parce qu'elles sont elles-mêmes mal nourries et surmenées.

Tout cela changera avec la Première Guerre mondiale, quand les œuvres perdent vite leur carac-

tère charitable et se généralisent largement devant la crise sociale provoquée par l'invasion et l'occupation. Elles élargissent alors la portée de leur action vers l'alimentation collective des enfants et, de plus en plus, de leurs mères aussi. L'expansion rapide de l'action sociale vis-à-vis d'une population civile de plus en plus éprouvée par l'occupation amène le gouvernement à créer (en partenariat avec la Commission [américaine] for Relief in Belgium) un Comité national de secours et d'alimentation (CNSA) pour ravitailler le pays et coordonner la distribution des secours aux populations nécessiteuses. Il s'agit d'une initiative privée de grande ampleur. Lancée par des hommes d'affaires, des industriels, des hommes politiques et quelques *leaders* syndicaux, le CNSA travaille main dans la main avec les municipalités pour coordonner « *une multitude* » d'œuvres privées auxquelles il transmet marchandises et soutien financier « *et sur lesquelles il établit un contrôle inédit jusque-là* » (p. 110). Sous l'égide du CNSA, le nombre de Gouttes de lait, de cantines scolaires ou maternelles, de crèches et de consultations de nourrissons va croissant. De plus, femmes, hommes et enfants continuent de fréquenter les cantines et restaurants collectifs jusqu'au milieu des années 1920, quand l'économie du pays commence à reprendre.

Le paysage caritatif se modifie en profondeur à cause de la Grande Guerre, et les œuvres, transformées en services publics par la longue crise sociale provoquée par la guerre, maintiennent et renforcent leur nouveau statut dans l'immédiat après-guerre. Ce nouveau statut est marqué par la fondation de l'Œuvre nationale de l'enfance (ONE). Établie par le gouvernement en février 1919, l'ONE est organisée sur le modèle du CNSA et vise à coordonner toutes les œuvres touchant à l'enfance nécessiteuse. Désormais, elles s'insèrent dans le mouvement de lutte contre les risques liés à la vie et prennent la forme et le caractère de services sociaux publics : « *Elles s'inscrivent dans le cadre de l'État interventionniste qui prélude à l'État-providence et obtiennent un soutien plus actif des pouvoirs publics* » (p. 145), affirme l'auteure. Dès ce moment, ces institutions d'éducation et d'encadrement social des classes populaires se muent également en « *enjeux de pouvoir* ». À ce titre, elles deviennent l'objet de « *convoitises* » et de vives controverses entre socialistes et catholiques, pour lesquels la maîtrise des institutions de protection sociale devient une nouvelle stratégie politique (p. 145).

Convaincus que « *les forces qui maîtriseront la protection sociale exerceraient une influence décisive sur la société dans sa totalité* »,

nombre d'hommes et de femmes investissent le secteur ainsi que l'ONE durant l'entre-deux-guerres<sup>10</sup>. Mais cette fois-ci, les dames patronnesses qui se retrouvent parmi les dirigeant·e·s de l'ONE sont épaulées par des infirmières ou assistantes sociales diplômées, issues pour partie de la grande bourgeoisie (sinon de l'aristocratie) mais aussi des classes moyennes. Fortes de leurs expériences de service socio-médical du fait de la guerre, ces nouvelles professionnelles prennent progressivement le contrôle des consultations et des maternités. À leurs côtés se trouvent de nombreuses bénévoles qui sont souvent des femmes de milieux populaires qui militent dans la mouvance socialiste ou catholique (cercles de femmes ouvrières chrétiennes).

Dans ce nouveau contexte sociopolitique, services sociaux catholiques et socialistes rivalisent dans un jeu d'émulation qui rappelle des conflits analogues qu'on observe en France ou bien en Espagne durant ces mêmes années<sup>11</sup> : « Cette maternité [...]

*n'a qu'un seul but* », déclarent les militantes socialistes de l'action sociale en 1936 : « *servir le socialisme au point de vue médical en rivalisant scientifiquement avec le travail fourni dans les autres maternités et socialement en montrant aux femmes qui viennent chez nous comment le socialisme peut se pratiquer parce qu'elles voient de façon tangible combien entraide, solidarité, fraternité sont réelles dans les œuvres créées par le POB* »<sup>12</sup>.

Les mobilisations autour de la cause de l'enfance populaire sont donc de plus en plus politisées après la guerre, tendance qui va croissante avec la démocratisation de la société belge et la fragmentation de la protection sociale durant cette période. La segmentation de la protection sociale qui en résulte est le fruit du principe de la « *liberté subsidiée* », où l'État – en l'occurrence, l'ONE – donne des subventions aux acteurs privés. Ainsi, *Protéger le jeune enfant* raconte en creux l'histoire d'une étape cruciale dans le développement de l'État-providence – celle que l'auteure appelle l'étape de « *l'État interventionniste* ». Ce dernier commence à agir sur la société de manière indirecte mais organisée, à travers les associations et les œuvres. Il en découle un système de service social qui a tous les avantages de proximité

<sup>10</sup> Vanthemsche Guy (1994). *La sécurité sociale : les origines du système belge, le présent face à son passé*. Bruxelles, De Boeck-Wesmael, cité p. 146.

<sup>11</sup> Voir Keren Célia (2014). *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*. Thèse de doctorat en histoire, EHESS. Je me permets également de citer mon ouvrage (2009). *Histoire des colonies de vacances de 1880 à nos jours*. Paris, Perrin.

<sup>12</sup> « Femme Prévoyante Socialiste, Bruxelles, Maternité, 'Femme prévoyante' ». Rapports moraux rédigés par G. d'Ieteren, 1935-1939, rapport 1935 (sic), cité p. 256.



aux problèmes sociaux des acteurs et actrices, et tous les désavantages d'un service public fragmenté selon les obédiences politiques (p. 344).

Claudine Marissal suit avec soin toutes ces facettes – souvent sexuées – de la métamorphose des œuvres en services publics, analysant avec finesse le développement de ce secteur et la professionnalisation du travail féminin en son sein. Or, malgré l'insistance sur la technicité des cadres féminins, le côté moralisateur de ce travail, ancré dans les pratiques et principes établis à la fin du siècle, ne disparaît pas pour autant. Ainsi, bien que la protection de l'enfance soit au cœur du programme pour résoudre la question sociale durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les réformateurs restent très prudents dans les solutions qu'ils proposent. Au lieu de bouleverser l'ordre social à travers une critique des inégalités socioéconomiques ou de la pauvreté écrasante dans laquelle vivent une grande partie des classes populaires, ils pointent du doigt l'ignorance des mères qui, dans leur incurie, transforment en taudis maisons et appartements qui auraient été tout à fait acceptables entre les mains d'une bonne ménagère : « *Le problème des taudis ne sera nullement résolu du seul fait que ceux-ci seront supprimés et remplacés par des logis sains et confortables. Il suffira de l'incompétence de la mère, mauvaise ménagère, pour donner*

*à la maison la plus claire et la mieux disposée l'aspect du taudis d'antan* », déclare le service d'enquête de l'ONE en décembre 1927<sup>13</sup>.

La maison sale et désordonnée est le signe d'une « *certaine défaillance féminine qui porte atteinte au bien-être familial* » et, par extension, au bien-être de la société entière (p. 230). La solution est claire : il faut éduquer les mères et futures mères. Par conséquent, les œuvres demandent à ce que celles-ci assistent aux séances d'éducation maternelle et d'enseignement ménager en contrepartie de toute aide matérielle (lait stérilisé ou layette). Comme le souligne l'auteure, cette vision extrêmement réduite des causes de la misère est le fruit du fait que, aux yeux des réformateurs, vision sociale et vision sexuée « *s'entremêlent sans cesse, fondées toutes deux sur un ordre hiérarchique, censé maintenir l'ordre social et la cohésion familiale* » (p. 337).

Ce beau livre se termine sur une analyse très fine de l'action sociale de l'ONE comme lieu d'investissement social des femmes et de ce que cet investissement aurait pu signifier pour l'engagement politique des femmes. Ainsi, le sens que prend l'évolution du secteur est lié à la démocratisation progressive de la société belge au lendemain de la Grande Guerre :

<sup>13</sup> « À propos des taudis », *Revue de l'ONE*, 9/3, décembre 1927, p. 108-112, cité p. 231.

suffrage masculin universel, suffrage féminin au niveau municipal, développement de partis et mouvements sociaux de masse. Dans ce contexte, les féministes qui assument ce label et agissent pour les droits des femmes ne semblent pas trouver dans l'action sociale un lieu propice à leur militantisme. Cependant, l'investissement social de nombreuses femmes est, de fait, souvent couplé à un engagement politique catholique ou socialiste. Dans une période où les services publics sont de plus en plus politisés, la protection sociale des mères et des enfants s'avère un tremplin pour l'action publique des femmes. Encore un fois, vision sociale et vision sexuée, action sociale et action féminine « *s'entremêlent sans cesse* ».

À ce moment du récit, les comparaisons très parlantes avec la France et la Suisse, que mène l'auteure tout au long de son texte, se renforcent par une troisième comparaison avec les États-Unis. Il en résulte une analyse très riche des possibilités du secteur socio-médical pour l'action publique et politique des femmes, ainsi que ses limites. Car, grâce à la liaison étroite entre la question sociale et celle des femmes, les œuvres de l'enfance s'avèrent un lieu « *paradoxal* » d'émancipation féminine : elles permettent une « *incursion* » dans la sphère publique et politique « *tout en assignant les femmes à la sphère reproductive* » (p. 344). L'auteure

aurait pu renforcer son argument avec une réflexion sur le fait que la sphère reproductive en question ne fait plus vraiment partie du privé, ayant été partiellement déplacée vers la sphère publique d'intervention socio-médicale. Pourtant, le thème principal de ce grand livre est précisément la reconfiguration de la sphère reproductive par la campagne contre la mortalité infantile en une sorte de pont qui lie la famille ouvrière aux services sociaux publics. C'est une histoire que Claudine Marissal élabore en détail, avec intelligence et un profond sens d'humanité vis-à-vis des femmes et des hommes qui animent ces belles pages.

**Laura Lee Downs**

CRH-EHESS/Département d'histoire,  
European University Institute

**Charlotte Debest – *Le choix d'une vie sans enfant***

(2014). Rennes, Presses universitaires de Rennes « *Le sens social* », 216 p.

Dans cet ouvrage paru fin 2014, la sociologue Charlotte Debest présente l'essentiel des résultats d'une recherche originale, objet de son travail de thèse : le choix d'une vie sans enfant par des personnes vivant souvent en couple. L'auteure a l'ambition de définir les contours d'un nouvel objet sociologique en étudiant une situation sociale largement invisibilisée et souvent dépréciée : en effet, soutient-elle, le non désir, voire le refus d'entrer en parentalité interroge les normes sociales et de genre et met en tension les valeurs de notre société : valeurs

familiales et natalistes *versus* valeurs libérales au service des choix individuels.

La procréation n'est pas un acte naturel mais un acte culturel qui prend des significations variées selon le contexte historique, social et politique. L'examen des politiques démographiques (lesquelles relèvent en France d'une tradition nataliste) ainsi que celui d'une littérature normative sur la parentalité révèlent à quel point l'incitation à devenir parent prend aujourd'hui la forme d'une double injonction sociale et morale : à l'heure où les recherches médicales s'efforcent de remédier à la stérilité, le refus d'entrer en parentalité alors que rien ne s'y oppose peut apparaître comme une véritable provocation. En tout cas le non désir d'enfant interroge, dérange et, fréquemment, est mal jugé. Quelles origines peut-on lui trouver, quels effets entraîne-t-il, quelles explications en donnent les intéressé·e·s ? Pour instruire ces questions, la sociologue a procédé à des entretiens avec des personnes « *sans enfant volontairement* » (qu'elle baptise les SEnVol) ; l'objectif est de mieux les identifier, connaître leurs motivations, les questionner : comment vivent-elles leur écart à la norme ? Elle nous livre les résultats de cette enquête après une contextualisation démographique et socio-politique.

Pour comprendre comment naît le non désir d'enfant, il importe

préalablement d'analyser les conditions culturelles qui construisent le désir d'enfant. Très utilement l'auteure explique que le non désir d'enfant est largement conditionné par la possibilité médicale (contraception, interruption volontaire de grossesse) d'effectuer ce choix et le contexte juridique qui l'autorise ou non. Elle rappelle le retard français en matière de contraception et d'autorisation au droit à avorter ainsi que les difficultés rencontrées par les combats féministes en ce domaine (de la Maternité heureuse à la loi Veil en passant par le planning familial). Il en ressort que le libre accès à des pratiques de contrôle de la fécondité est au service d'une procréation satisfaisante et du désir de parentalité ; à cela s'ajoutent les progrès en termes de techniques de procréation assistée qui participent à la valorisation de l'état parental, voire à un droit de l'enfant à être conçu. Ainsi, avant le développement et la légalisation des méthodes contraceptives et abortives, il était quasi impossible d'évoquer un quelconque choix d'avoir ou non des enfants. Désormais l'idée d'une 'parentalité responsable' est admise : la procréation est devenue un acte pensé, délibéré, participant de 'la bonne parentalité' et par là même rendu quasi obligatoire.

Naguère ne pas désirer d'enfants était à la fois banal et justifié ; 'ne plus en désirer' quand chaque foyer peut désormais or-

ganiser les conditions de leur venue au monde et décider du moment optimal relève d'une décision tenue pour incompréhensible, voire transgressive. Aussi, affirme Charlotte Debest, depuis une trentaine d'années se développe un nouveau contrat social procréatif implicite : le droit à avoir des enfants et le devoir d'en faire se soutiennent réciproquement. Toutefois cette évidence nataliste est peu questionnée, comme le remarque justement la sociologue. Pour preuve, les études sur les personnes volontairement sans enfants sont fort rares ; la première date des années 1970 aux États-Unis et 1990 en France. Cette invisibilisation s'explique-t-elle seulement par le fait que seule une minorité de personnes déclare vouloir rester sans enfants (3,5 % de la population française en 2010) ou bien, comme le suggère l'auteure, souligne-t-elle l'écart à la norme ?

Le corpus de l'enquête est constitué de 51 personnes (32 femmes et 18 hommes, vivant ou non en couple, qui se déclinent selon des modalités diverses). Toutes ont répondu à un appel à témoignage et appartiennent à des catégories sociales moyennes ou supérieures, capables et désireuses de mettre en mots leur expérience singulière de non désir d'enfant. Après s'être intéressée à leur contexte familial et social, Charlotte Debest propose une analyse des motifs invoqués par les SEnVol. Parmi les raisons

exprimées on retrouve, sans grande surprise, le refus de prendre un engagement parental, voire conjugal à long terme ainsi que le désir d'indépendance, de disponibilité, d'épanouissement et de réalisation de soi, que les personnes enquêtées estiment peu compatible avec le lien de filiation. L'auteure se garde de définir une typologie de SEnVol mais s'attache plutôt à les approcher progressivement en croisant et en mettant en résonance des moments d'entretien tantôt très courts, tantôt développés, afin de rendre plus familières leurs conceptions de la vie, de la liberté, de la temporalité, de la parentalité, cherchant toujours à éviter une catégorisation réductrice.

Un des points forts de son analyse est de mettre en tension les pressions exercées sur les SEnVol qui font l'objet d'un jugement réprobateur qu'alimente le soupçon d'égoïsme et d'irresponsabilité et les motifs qui apparaissent dans les propos des intéressé·e·s qui, bien au contraire, fondent leur non désir d'enfant sur une forte conscience des responsabilités éducatives ainsi que des engagements existentiels voire ontologiques que suppose la mise au monde d'êtres humains. En un certain sens, ils et elles tirent toutes les conséquences de la littérature sur la 'parentalité responsable', se refusant de voir dans la procréation un acte anodin, naturellement désirable. Face à l'irrationalité du

désir, ils et elles opposent au contraire la lucidité de la volonté.

La perspective de genre de l'auteure permet aussi de souligner un mobile plus spécifiquement féminin : se réaliser comme individu au lieu d'être identifiée déjà et avant tout comme mère. Le choix d'une vie sans enfant est lui aussi une manifestation des différences mais aussi des inégalités dans les rapports sociaux de sexe. Cette recherche fait partie de celles qui montrent avec effi-

cacité comment une expérience de vie peu valorisée, culpabilisée car considérée comme déviante peut relever d'un choix positif, être revendiquée comme un moyen d'accomplissement ; elle donne accès à la parole et aux motifs de ceux et celles qui ont pleinement conscience de s'écarter d'une trajectoire commune.

**Geneviève Guilpain**

Enseignante de philosophie,  
formatrice à l'ESPE de Créteil-UPEC